

CENTRE PRIMO LEVI | VIVRE APRÈS LA TORTURE

« Le récit et la reviviscence des traumatismes. »

Programme du cycle de formation de 2 jours

Jeudi 15 octobre 2014

Cette formation a pour objectifs de :

- Repérer les difficultés qu'implique la rédaction d'un récit pour une demande d'asile après un vécu traumatique,
- Considérer les effets de l'écriture du récit et de la reviviscence des souvenirs
- Prendre en compte les effets du travail auprès de ce public sur les professionnels et les institutions

La rédaction du récit est essentielle pour la personne qui demande l'asile. Cependant, cet exercice est souvent douloureux car il conduit la personne à revivre des traumatismes qui ne sont pas toujours pris en considération par les institutions. Dans cette situation, quels sont les soins possibles ?

Méthodologie :

Nos interventions utilisent une méthodologie favorisant les échanges avec les intervenants mais aussi entre les participants :

- Apport théorique et pratique basé sur l'expérience professionnelle auprès des personnes victimes de violence politique (cas cliniques présentés)
- Approche pluridisciplinaire : psychologique et juridique
- Espace pour l'échange de pratiques

**Formateurs : Aurélia Malhou (Juriste)
Jacky Roptin (Psychologue clinicien)**

Matinée

- 9h30** **Accueil des participants et présentation du Centre Primo Levi :**
Création et organisation du Centre Primo Levi, présentation de son mandat, du travail pluridisciplinaire du centre de soins et de la nécessité de l'interprétariat.
- 10h00** **Le traumatisme : Approches et définition.**
Aspects physiques, psychologiques et sociaux.
- 10h30** **Récit de vie, récit des événements : quelle relation ?**
- 11h15** **Pause**
- 11h30** **Les effets de la culpabilité, de la honte et de l'angoisse dans le récit.**
- 12h30** **Le poids du parcours d'exil dans le récit**

Toute la matinée sera illustrée par des cas cliniques afin de favoriser les échanges concernant

107, avenue Parmentier
75011 Paris
01 43 14 88 50
fax : 01 43 14 08 28
primolevi@primolevi.org
www.primolevi.org
N°SIRET : 401 121 355 00010

CENTRE PRIMO LEVI | VIVRE APRÈS LA TORTURE

les situations rencontrées par les participants dans leur pratique.

13h00 Déjeuner

Après-midi

14h00 Le récit et la procédure d'asile

Le déroulé de la procédure d'asile, ses conditions, ses délais, ses étapes, ses acteurs ;
L'accompagnement juridique : comment répondre aux exigences du récit de la demande d'asile ? Comment préparer au mieux la personne à affronter les institutions, OFPRA et CNDA ?
La question de la preuve
Cas clinique

15h30 Pause

15h45 Présentation et discussion de situations rencontrées par les participants dans leur pratique.

Vendredi 16 octobre 2015

Matinée

9h30 Accueil des participants

9h45 Le traitement de la parole du demandeur d'asile.

La prise en compte du traumatisme dans la procédure d'asile (la place de l'oralité et la prise en compte du traumatisme dans la capacité à dire son vécu)
Que faire de la parole de ces patients sur le plan thérapeutique ?
Cas clinique et échanges avec les participants

11h00 Pause

11h15 Discours public et représentations : les conséquences sur le récit.

Comment est considérée la parole de ces patients sur le plan administratif (procédure) et politique ?
Quelle préparation pour le récit et la demande d'asile ?
Cas clinique et échanges avec les participants

13h00 Fin de la formation